

musicounts

2026/27 GUIDE DE MISE EN NOMINATION

Professeur MusiCounts de l'année

musicounts.ca | @musicounts

Table des matières

2 - Survol du programme

3 - Processus de mise en nomination

4 - Critères d'admissibilité

5 - Processus de sélection

6 - Coordonnées

Dates importantes

- **23 novembre 2026:** Ouverture des mises en candidature
- **21 decembre 2026:** Échéance des mises en candidature
- **Fevrier 2027:** Annonce des finalistes
- **Avril 2027:** Annonce du gagnant

Si vous avez des questions, veuillez écrire à Nick Godsoe, Claire Leslie-Turnbull ou Tara Schell, à l'adresse applications@musicounts.ca ou utilisez ce lien pour prendre rendez-vous avec un membre de l'équipe des programmes.

Survol du programme

Le Prix MusiCounts du professeur de l'année a été établi en 2005 pour reconnaître et saluer chaque année un professeur de musique canadien exceptionnel.

Jusqu'à maintenant, le prix a souligné les réalisations de **20** professeurs de musique canadiens qui s'attachent à préserver l'éducation musicale dans leur école et leur collectivité.



Processus de mise en nomination

Le personnel administratif de l'école, les collègues, les élèves et leurs parents peuvent mettre en nomination les éducateurs admissibles (voir ci-dessous) au Prix MusiCounts du professeur de l'année.

Le proposant doit remplir et déposer un Formulaire de mise en nomination sur le portail de MusiCounts avant la date limite, le **21 decembre 2026**.

En plus de présenter des renseignements généraux au sujet du candidat, le déposant doit fournir les documents suivants avec le Formulaire de mise en nomination :

1. **Une lettre de mise en nomination préparée par le proposant.** Cette lettre ne doit pas dépasser deux pages et être produite en format PDF.
2. **Deux lettres de recommandation** écrites par d'autres personnes qui sont au fait du travail de l'éducateur nommé. Chaque lettre de recommandation ne doit pas dépasser une page et être produite en format PDF. Au moins une des lettres de recommandation doit provenir d'un enseignant ou d'un administrateur avec lequel le candidat a travaillé.

Pour commencer à remplir un formulaire de mise en nomination, cliquer ici.

Pour vous connecter au portail de MusiCounts et modifier un formulaire de mise en nomination existant, cliquer ici.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au Prix MusiCounts du professeur de l'année :

- Le candidat doit être un éducateur musical en activité au Canada.
- Le candidat doit avoir au moins 5 ans d'expérience en enseignement.
- Le candidat doit avoir présenté avec succès une demande au Programme de subventions Band Aid pour le compte de l'école où il enseigne actuellement ou d'un établissement où il a enseigné antérieurement.

Critères d'évaluation et attributs clés

Le Professeur MusiCounts de l'année (PMA) doit posséder les attributs clés suivants :

1. **Passion.** Le PMA doit avoir démontré un engagement extraordinaire en enseignement et offert des expériences musicales enrichissantes aux élèves.
2. **Défense des intérêts.** Le PMA doit être un fervent défenseur de la qualité de l'éducation musicale au Canada, que ce soit par des activités de financement, en participant à des comités ou des conseils, etc.
3. **Expérience.** L'approche pédagogique du PMA doit refléter un engagement profond à l'égard de l'éducation musicale et de son impact sur les élèves.
4. **Inclusivité.** Le PMA doit s'assurer que les élèves ont la chance d'apprendre, de découvrir et d'apprécier la musique, quels que soient leur niveau de compétence et leurs antécédents.
5. **Adaptabilité.** Le PMA doit avoir démontré son aptitude à adapter et à diversifier ses approches pédagogiques pour suivre l'évolution des besoins des élèves.
6. **Reconnaissance.** Le PMA doit avoir gagné le soutien, le respect et l'admiration des élèves, de leurs parents, des administrateurs de l'école et de ses collègues. Il doit être perçu comme un leader communautaire et un mentor dans son domaine.
7. **Inspiration.** Le PMA doit avoir apporté des changements positifs tangibles dans la vie des élèves en les motivant, en les incitant à se dépasser et en développant leur confiance en eux dans l'appréciation et la création musicale.



Processus de sélection

Un comité de sélection choisit cinq finalistes parmi les nominations reçues. Le comité sélectionne les finalistes en se basant sur les attributs clés du Professeur MusiCounts de l'année (voir ci-dessus).

Tous les nommés et proposants sont informés des résultats de la première étape du processus de sélection avant les vacances des fêtes.

Durant les vacances des fêtes, on demande aux cinq finalistes de déposer des documents additionnels détaillant leur expérience et leur approche pédagogique de l'enseignement de la musique. La date de remise de ces documents est généralement prévue durant le mois de janvier.

Un comité de leaders du secteur de l'enseignement de la musique de toutes les régions du pays examine les documents déposés par chacun des candidats – de même que leur dossier de mise en nomination initial – et présente une recommandation désignant le finaliste qui devrait recevoir le prix.

Le lauréat du **Prix MusiCounts du professeur de l'année 2027** sera annoncé lors de la Soirée des Prix JUNO à **Winnipeg (MB) au mois d'avril**.

Les professeurs sélectionnés parmi les cinq finalistes du Prix MusiCounts du professeur de l'année 2026/27 ne seront pas admissibles aux prix en 2027/28. Les finalistes qui ne remportent pas le prix peuvent être mis en nomination à nouveau pour le Prix MusiCounts du professeur de l'année en 2028.



Coordonnées

Si vous avez des questions, veuillez écrire à Nick Godsoe, Claire Leslie-Turnbull ou Tara Schell, à l'adresse applications@musicounts.ca ou utilisez ce lien pour prendre rendez-vous avec un membre de l'équipe des programmes.